

## **Annexe 2**

# **EMOLUMENTS ET TARIFS APPLICABLES AUX AFFILIÉS DE L'OAR DE SO-FIT**

**(Emoluments et tarifs)**

Du 01.10.2020

## EMOLUMENTS ET TARIFS EN VIGUEUR POUR LES AFFILIES DE L'OAR DE SO-FIT

2020

1. Frais de dossier lors de l'affiliation : CHF 1250.-
2. Emolument annuel pour l'affiliation : CHF 3'000.-
3. Emolument annuel pour l'adhésion aux règles cadres : CHF 250.-
4. Frais de dossier pour l'accréditation d'une personne physique : CHF 150.-
5. Acompte annuel pour la taxe FINMA : CHF 500.-
6. Frais de formation de base par personne : CHF 700.-
7. Frais de formation continue par personne : CHF 300.-
8. Frais occasionnés par le traitement exceptionnel d'un dossier : entre CHF 150.- et 350.- de l'heure.